

Éditorial



Une politique de l'eau globale

Les petits ruisseaux font les grandes rivières. La gestion des rus et bassins répond à de grands enjeux tels que la lutte contre la pollution, le développement de la biodiversité et la prévention du risque d'inondation. Cette action est complémentaire de notre compétence assainissement et eau potable. Les intercommunalités sont en première ligne dans cette politique qui a des implications en matière d'urbanisme et concourt à un meilleur cadre de vie. Marne et Gondoire y prend pleinement sa part.

Jean-Paul MICHEL

Notre zoom en page 2

C'est dans la poche !



Chose promise, chose due, Marne et Gondoire enrichit le catalogue des bibliothèques d'une large offre numérique. Les abonnés à Lecture publique en Marne et Gondoire (abonnement commun aux 11 bibliothèques du territoire) ont depuis décembre accès depuis leur ordinateur, tablette ou smartphone à plus de 1 600 quotidiens et magazines (du catalogue Le Kiosk), 4 000 bandes dessinées (catalogue Izneo) et des centaines de cours en ligne avec Tout apprendre.

Rappelons que l'abonnement aux bibliothèques de Marne et Gondoire est gratuit et permet, outre les ressources numériques, d'emprunter, 20 documents et 4 DVD par mois. Abondance n'a jamais rien gâté...

Comment y accéder ?

L'accès à la presse en ligne se fait depuis le portail <http://bibliotheques.marneetgondoire.fr> avec vos identifiants habituels. En revanche, pour activer votre abonnement aux BD et cours en ligne, il faudra vous déplacer dans votre bibliothèque.

Auto-formation tous azimuts !

Parmi les cours en ligne figurent :

- 358 heures de multimédia (notamment logiciels web, photo, 3D)
- 111 heures de bureautique (dont 18 heures pour Word ou Excel 2013)
- 67 cours de langues dont 120 heures d'anglais
- 220 heures de français langue étrangère
- 174 heures de cours de musique
- 60 heures de code la route et de formation théorique aux permis côtier et fluvial
- 74 heures de développement personnel (santé, relationnel, bien-être)



4 questions à

Magali Codina

Chargée de mission milieux aquatiques

Hélène Anquetil

Chargée de mission espaces naturels



Hélène et Magali, agents de la direction de l'environnement devant le ru de la Brosse

Quels sont les milieux aquatiques en Marne et Gondoire ?

Tout d'abord la Marne et ses affluents, la plupart sur la rive gauche. Les principaux sont les rus de la Brosse, de la Gondoire, du Rapinet et Bicheret. Il y a aussi les mares et les bassins de retenue d'eaux pluviales (nous en gérons 34).

Pourquoi intervenir dans les milieux aquatiques ?

Des objectifs d'atteinte du « bon état » des eaux ont été définis pour les différentes masses d'eau par la loi du 21 avril 2014. Marne et Gondoire, au travers de ses compétences actuelles (assainissement eau pluviale et environnement) et futures (Gestion de l'eau et des milieux aquatiques et prévention des inondations au 1^{er} janvier 2018) est concernée au premier chef.

Le bon état écologique et la prévention des inondations sont deux objectifs liés.

En quel sens ?

Il faut que les poissons, algues, macro-invertébrés et habitats aquatiques puissent se développer. Cela passe par la bonne oxygénation de l'eau mais aussi sa continuité écologique : le busage (passage du ru dans une canalisation sous terre), les barrages et les digues stoppent la progression des pois-

sons par exemple, qui ne s'y aventurent pas. Ils empêchent également le ru de charrier suffisamment de sédiments, ce qui va mécaniquement éroder davantage les berges en d'autres endroits. Nous menons à ce sujet des études avec les communes pour identifier les principaux points de blocage. Beaucoup de ces ouvrages ont été conçus pour parer au risque d'inondation. Mais, en particulier après la tempête Xynthia, il y a eu une prise de conscience : ces ouvrages peuvent créer des risques quand ils cèdent, débordent ou accélèrent massivement le débit. Aujourd'hui on privilégie donc des méthodes naturelles avec notamment la rétention des eaux pluviales à la parcelle et des zones d'expansion de crue. La protection ou la réhabilitation de zones humides participe de cet objectif.

Que fait Marne et Gondoire en matière de gestion des milieux aquatiques ?

En premier lieu, nous procédons à des aménagements pour redonner leur caractère naturel aux cours d'eau, lorsqu'ils ont été trop aménagés et canalisés.

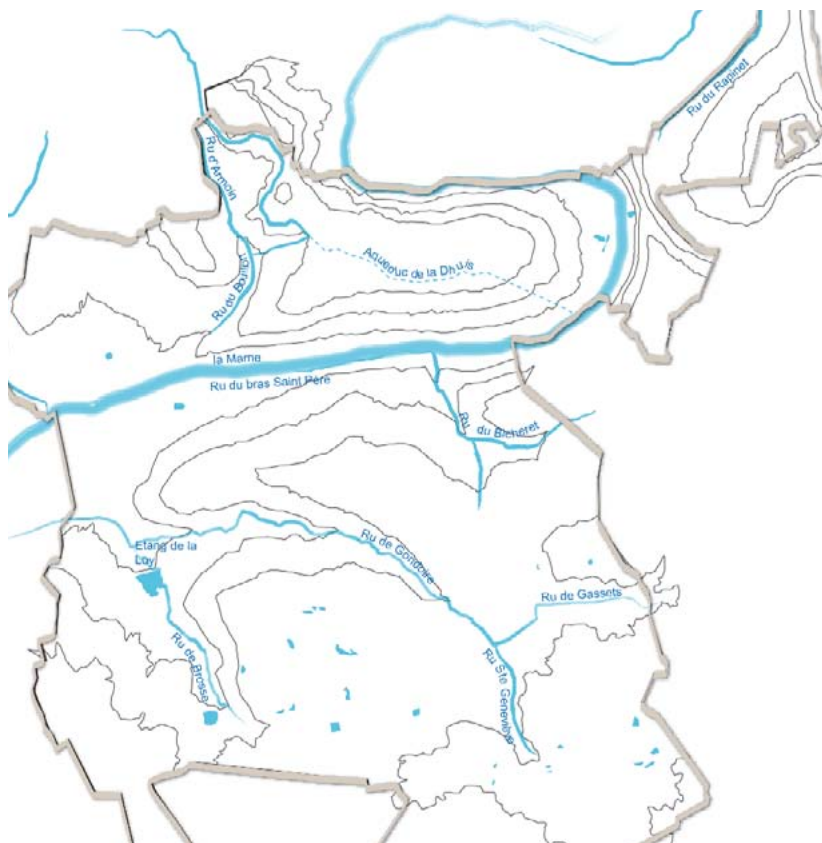
La Marne est une rivière domaniale gérée par Voies navigables de France. Nous intervenons sur les berges avec un projet à Dampmart et Thorigny pour créer un itinéraire de promenade mais aussi renaturer les berges.

Le quai de la Gourdine à Lagny est aussi en étude. Pour les rus, ce sont les propriétaires riverains qui sont tenus d'entretenir le cours d'eau devant chez eux jusqu'au milieu du lit en application du code de l'Environnement, ce qui est un bon principe mais qui ne va pas sans poser quelques problèmes, par exemple un défaut d'entretien créant trop d'embâcles ou à l'inverse la suppression de tous les végétaux voire le busage (qui empêche en outre de savoir où passe le ru).

Nous pouvons agir par le biais de l'acquisition foncière ce que nous avons fait pour la Gondoire, la Marne et la Brosse ou par une déclaration d'intérêt général, ce qui est envisagé pour le ru du Rapinet.

Par ailleurs, Marne et Gondoire conduit depuis 2008 un programme d'observation de la qualité physico-chimique et biologique des plans d'eau. Ce suivi permet de prioriser les travaux d'assainissement et d'en mesurer les effets sur le milieu récepteur. Le ru Sainte-Geneviève, auparavant très pollué par les eaux usées, va vers une amélioration grâce à la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluviales à Jossigny.

Pour ce qui est du risque d'inondation, nous réhabilitons des zones humides, exploitons des bassins secs (qui ne sont en eau qu'en cas de crue) et recommandons pour les projets d'aménagement la rétention d'eau à la parcelle avec par exemple des noues (petits fossés), des tranchées drainantes, des puits d'infiltration, des toitures végétalisées. L'infiltration de l'eau dans le sol régénère ainsi les nappes phréatiques. C'est un principe de plus en plus appliqué. Epa Marne le pratique dans ses éco quartiers, dont celui de Montévrain.



Les cours d'eau de Marne et Gondoire (carte du SCoT réalisée avant l'intégration de Jablines).



La Gondoire



Bassin de retenue d'eaux pluviales



Bienvenue en zone humide

PUBLICATION

Programme printemps été du Parc culturel



Le Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier présente sa nouvelle saison qui comprend 3 expositions ayant pour thème commun l'année 1977 présentées au Parc culturel, à la Ferme du Buisson (Noisiel) et au centre photographique d'Île-de-France (Pontault-Combault). Ce partenariat est noué pour fêter les 40 ans du Centre Pompidou qui a ouvert, vous l'aurez deviné, en 1977. L'exposition au château de Rentilly est organisée avec le Frac Île-de-France. Parmi les autres événements, le festival international du cinéma ethnographique Jean Rouch (5 mars), le marathon d'art contemporain (17 juin), des ateliers sur l'art et les jardins et de découverte historique du domaine de Rentilly (pour les scolaires notamment), des concerts, une soirée botanique (1^{er} juillet) et 22 rendez-vous pour les enfants (le mercredi après-midi principalement). On en oublierait presque le festival Printemps de paroles : 15 au 21 mai avec une centaine de spectacles gratuits tout public.

À L'AFFICHE

Entre Dhuis et Marne

En marchant dimanche

L'AJT Rando organise une randonnée ouverte à tous entre Dhuis et Marne dimanche. Rendez-vous au parking du lycée professionnel Auguste Perdonnet à Thorigny à 13 heures. Inscription au 06 23 10 33 04.

En courant le 8 mai

Les inscriptions pour la course nature Entre Dhuis et Marne sont ouvertes. Cette épreuve départementale aura lieu le lundi 8 mai. Nouveauté cette année, un trail de 22 km en plus de la course classique de 16 km dans Pomponne et ses alentours. Des courses enfants sont aussi organisées (catégories Éveil athlétisme et Poussins). Un bon entraînement pour le marathon de Marne et Gondoire (4 juin) qui ressemble furieusement à un trail... mais de 42 km. Renseignements : www.couriravecpomponne.com ou 06 59 10 66 94



Découverte des prés du Refuge à Lesches le 5 février



Jean-Marie Jacquemin, maire de Lesches, était heureux de pouvoir faire découvrir ce riche milieu naturel avec la Direction de l'environnement et l'œil expert de l'association Aven du Grand Yoyeux.



Bords de Marne

Acquisition d'un terrain de la commune de Thorigny nécessaire au projet intercommunal d'aménagement. Cession à la commune d'un terrain contigu, ne faisant pas partie du périmètre du projet.

Terrain acquis par Marne et Gondoire



Terrain cédé par Marne et Gondoire

Assainissement

Lancement de consultations d'entreprises pour :

- l'installation d'un réseau d'assainissement séparatif eaux usées / eaux pluviales, cour de l'Abbaye et rue d'Austerlitz à Lagny-sur-Marne (travaux prévus à l'été 2017 pour 2 mois) ;
- le déplacement du réseau d'eaux usées du chemin de halage sur le chemin des Tartreux à Dampmart.



Mobilier public

La communauté d'agglomération installe un mobilier urbain harmonisé, adapté en fonction de l'environnement, urbain ou naturel.

Le marché actuel de fourniture et mise en œuvre de mobilier urbain étant achevé, le Bureau décide de lancer un accord-cadre à bons de commande. Les zones d'activité économique et les chemins ruraux sont les deux domaines prioritaires.



Parcs anciens

Un programme pluriannuel de travaux est prévu pour rénover les ouvrages du parc de Renty (Bussy-Saint-Martin) et du parc des Cèdres (Conches-sur-Gondoire) en particulier les murs d'enceinte. Dans ce cadre, une nouvelle consultation d'entreprises est prévue pour un marché de travaux de maçonnerie.

Résidences d'artistes

Le Parc culturel accueille des artistes en résidence dans les domaines des arts visuels, théâtre, danse et musique. Les projets sont présentés aux scolaires, au grand public et participent de la politique de la ville. Le Bureau autorise le président à solliciter des soutiens publics ou privés pour cette action.



Impermanences par Lek et Romi (résidence 2013)